

Mesdames Messieurs,

Mes remerciements iront bien évidemment aux membres de la commission pour le travail qu'ils ont accompli cette saison.

Nous avons travaillé cette saison encore dans la plus grande transparence et dans la complémentarité.

Notre commission est très sollicitée et la mission qui nous est confiée est très prenante et ne tolère que peu d'erreurs.

Mes remerciements vont également aux arbitres de notre département qui ont assuré leur tâche pour le mieux avec leur moyen. Certains ont représenté dignement notre département à l'occasion de manifestations à caractère régional ou national.

Vous trouverez ci après le bilan de notre mission pour la saison 2009/2010.

Vous avez eu connaissance sur le site du comité des différents comptes rendus de notre commission.

Je serai donc assez succinct et vous rappellerai uniquement les grandes lignes de notre action.

Le corps arbitral de l'AISNE est composé pour la saison 2009/2010 de :

6 arbitres de championnat de France avec l'arrêt d'activité de Melle Céline Vivien

10 arbitres de championnat régional

64 arbitres de niveau départemental,

auquel il est bon d'ajouter les 8 candidats reçus pour la session 2009/2010

FORMATION INITIALE

Formation 2009/2010

Pour les arbitres : E Maton

8 candidats inscrits

8 reçus à l'examen départemental après une formation commencée en octobre selon les directives de la direction nationale de l'arbitrage qui demande de consacrer 80% de la formation sur le terrain.

Pour les candidats à l'échelon régional : F Istas du Comité de la Somme

15 candidats inscrits, 9 ont décliné la convocation de la sélection régionale pour suivre la formation et 4 seulement ont suivi la formation dans sa totalité.

3 reçus : Jérôme Brée de St QBB, Geoffrey Descanneville de Belleu et Pascal Lefèvre de la JSC.

Pour les OTM : C Vivien

La formation départementale souffre de la non prise en compte de la fonction par l'absence de charte des OTM. Malgré cela, quatre OTM ont suivi complètement la formation et trois se sont présentés à l'examen.

Les cinq reçus viendront grossir la liste départementale.

Tournois de la CDAMC

Dans le cadre de sa formation initiale deux tournois ont été mis en place afin de travailler en pratique sur des rencontres officielles.

Remerciements aux clubs de Tergnier et de Gauchy pour la logistique de ces tournois.

Formation Mixte UNSS FFBB

La formation commune mise en place les années précédentes n'a pu voir le jour cette année pour des raisons essentiellement d'encadrement.

Pensez à cette opportunité pour vos clubs et vos jeunes dans les collèges.

FNMB

La Fête Nationale du Mini Basket a eu lieu à Tergnier le dimanche 9 mai. Elle a pu se dérouler sans problème en partie grâce à la participation des arbitres de la formation 2009-2010 et à l'encadrement des membres de la CDAMC contribuant ensemble à la réussite de cette compétition.

FORMATION CONTINUE

Stage de recyclage

Il s'est déroulé le dimanche 20 septembre 2009 au Lycée Robert Schuman de Chauny conjointement avec la CDAMC de la Somme.

Cette collaboration ne sera pas reconduite pour le stage 2010.

Stage de rattrapage

Il permet aux absents du recyclage de se mettre en règle avec le statut de l'arbitrage qui oblige les arbitres à se recycler une fois par an. Il s'est déroulé le samedi 3 octobre à Tergnier.

Un petit rappel :

Les arbitres ayant suivi le stage de rattrapage en 2009 devront impérativement suivre le stage de recyclage en septembre 2010 pour arbitrer.

Stage de mi-saison

La formule proposée aux arbitres légèrement modifiée cette année encore, a rencontré un accueil très apprécié de la commission et des participants.

Cette formule sera reconduite dans sa forme la saison prochaine.

Stage de Fort Mahon

La ligue de Picardie propose pour la troisième année la mise en place d'un stage de perfectionnement à Fort Mahon du 2 au 4 juillet.

Ce stage **pris en charge par la CDAMC** et proposé à nos « potentiels » permettra à quatre arbitres de notre comité de se perfectionner en tirant profit, nous l'espérons, des conseils de l'encadrement.

JNA 2009

L'organisation de cette manifestation nationale permet d'adhérer au projet de la FFBB en collaboration avec les sponsors nationaux de l'arbitrage afin de sensibiliser les jeunes à la fonction d'arbitre.

Le nouveau protocole proposé au plan national n'a pas permis de participer à cette organisation.

Il ne faut pas oublier quand même les retombées pour nos nouveaux arbitres qui se voient remettre leur première chemise d'arbitre pour officier.

Désignations et saisies : J Poëtte, Th Deville.

Un gros travail de désignation et de saisie souvent anéanti par des arbitres peu scrupuleux ou des clubs peu prévoyants a été accompli par Jérôme et Thomas. La discussion est toujours possible, mais dans les délais prévus par le règlement. Le reste oblige à faire et défaire. Je pense que le respect du travail accompli passe par davantage de rigueur.

Observations : B Vivien, P Moutier

De nombreuses observations ont été réalisées par B Vivien et par P Moutier essentiellement sur les arbitres nouvellement nommés. Ces observations ont un rôle formateur et sont bien évidemment pleines d'intérêt pour les arbitres.

Caisse d'arbitrage : D Bridoux

Le fonctionnement de la caisse d'arbitrage s'est déroulé sans aucun problème grâce aux relances faites aux associations.

Daniel Bridoux a pu de ce fait régler les arbitres de façon régulière tout au long de la saison.

Pour la saison à venir il invite les correspondants de club à ne pas hésiter à le contacter en cas de problème de trésorerie.

Charte de l'arbitrage : B Macadré

J'ai souhaité garder la responsabilité de la charte de l'arbitrage pour mieux connaître les clubs ainsi que la liste des arbitres de notre département.

Cette mission de vérification de l'application des règles fixées par la FFBB nous montre le travail encore à accomplir par notre commission.

Nous voulons bien vous aider mais sans vous, nous ne pouvons pas faire grand-chose.

La formation des arbitres commence dans les clubs sur les rencontres de jeunes.

La vérification de cette saison laisse apparaître un seul club en délicatesse avec les règles d'application.

Guise pour la troisième année consécutive.

Attention, certains clubs n'ont été sauvés que par le bonus de la saison précédente et beaucoup sont en règle sans aucune marge de manœuvre, soit une équipe à obligation = un arbitre.

Les sanctions financières ont été appliquées et une pénalité de points pour non respect après la deuxième infraction.

Les subsides de ces sanctions seront reversés à la CDAMC par le comité. Ils seront consacrés à la formation.

Nous avons émis l'idée dans le compte rendu de la saison dernière d'élargir au championnat départemental cadet la charte de l'arbitrage selon les directives demandées par la FFBB.

Nous vous invitons à vous tenir prêts à cette contrainte supplémentaire dans un avenir très proche.

Des propositions seront faites par la CDAMC dans les meilleurs délais afin de clarifier la situation de certains arbitres peu scrupuleux de la charte par rapport à leur club et afin de respecter sans autre recours les règles de la charte de l'arbitrage.

Voilà le bilan de la CDAMC pour la saison 2009/2010

J'espère que nous avons rempli notre mission le plus correctement possible.

Il reste encore quelques projets à faire aboutir pour améliorer notre intervention.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement concernant notre fonctionnement.

Pensez aux moyens d'information de la FFBB. De nombreux documents sont en ligne sur le site internet.

Je vous souhaite de bonnes vacances

Pour la CDAMC
Le Président,
Bruno Macadré